

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la VAlorisation des DEchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En excuses	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 9 avril à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 25 mars 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Malka BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de Mme NOEL), Eloi BONNINGUES (suppléant de M. PERALDI), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCO, Corinne NOEL (suppléée par M. BEGUE), Messieurs Charles COUSIN, Guillaume LOEUILLEUX, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme BOUAZZI), Olivier PLANQUE, Antoine PERALDI (suppléé par M. BONNINGUES).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Malka BOUAZZI

T1-04-2026 : POURSUITE DU DÉPLOIEMENT ET FORMALISATION D'UN DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION SUR LES DECHETERIES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Vice-Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre de sa politique de sécurisation des sites engagée depuis 2018, le SEVADEC a progressivement déployé des dispositifs de vidéoprotection sur plusieurs de ses déchèteries (Calais Monod, Calais Épinal, Guînes, Audruicq, Oye-Plage et Peuplingues).

Ces équipements, aujourd'hui pleinement intégrés au fonctionnement des sites, répondent aux problématiques d'intrusions nocturnes, de vols et d'incivilités, lesquelles engendrent des coûts significatifs pour le syndicat (remplacement de clôtures, achat de cadenas, réparation sur bennes) et portent atteinte à la sécurité des agents et des usagers.

Dans une logique de poursuite et de consolidation de cette démarche, le SEVADEC entend compléter ce dispositif sur de nouveaux sites, notamment sur les installations de Licques et Louches, ainsi que renforcer les systèmes déjà en place.

Par ailleurs, afin d'inscrire l'ensemble de ce dispositif dans un cadre administratif pleinement formalisé et conforme aux évolutions réglementaires, il convient d'en préciser les modalités d'exploitation et d'autoriser Monsieur le Président à engager et finaliser les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

Accusé de réception en préfecture
062-255203936-20260410-T1-04-2026-DE
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Les objectifs de la mise en place de tels équipements sont les suivants :

- la sécurité des personnes (prévenir les agressions envers les agents et les usagers),
- la protection des biens (lutter contre les vols de matériaux et les dégradations),
- la prévention des risques (détecter les départs d'incendie),
- l'aide à la répression (faciliter l'identification par les forces de l'ordre).

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 26 mars 2026, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la poursuite et le déploiement des systèmes de vidéoprotection, notamment sur les sites de Licques et de Louches,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à formaliser les modalités d'exploitation du dispositif et à accomplir l'ensemble des démarches administratives nécessaires à sa mise en conformité,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document, contrat de maintenance ou convention afférent au bon fonctionnement de ce dispositif,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter des subventions, notamment auprès d'ECOSYSTEM au titre d'un appel à manifestation d'intérêt,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à déposer une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt d'ECOSYSTEM et à signer toutes les pièces nécessaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 CALAIS CEDEX

